

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE

(PREMIÈRE ANNÉE, SÉJOUR A ROME, 1873-1874)

PAR

M. EGGER

Lu dans la séance du 6 novembre 1874.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXIV

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE

(PREMIÈRE ANNÉE, SÉJOUR A ROME, 1873-1874)

PAR

M. EGGER

Lu dans la séance du 6 novembre 1874.

MESSIEURS,

Le titre seul du rapport que j'ai l'honneur de vous lire au nom de votre commission de l'École française d'Athènes (1), vous indique un changement considérable et heureux que l'administration de l'Instruction publique vient d'accomplir dans le régime de cet établissement.

Dès la création de l'École, il avait paru bon d'autoriser

(1) Les membres de la commission sont, cette année, MM. Ravaisson, Brunet de Presle, Rossignol, Egger, de Longpérier, L. Renier, Thurot, et les membres composant le bureau de l'Académie.

les jeunes humanistes sortis des rangs de l'Université pour achever leur éducation en Grèce, à parcourir d'abord l'Italie, à y séjourner pendant quelques semaines, même pendant quelques mois. Le séjour de Rome surtout, une excursion, même rapide, à travers la ville éternelle, ses monuments, ses incomparables musées, semblait une introduction naturelle à l'étude des antiquités grecques. Mais depuis longtemps on remarquait l'insuffisance d'une préparation si sommaire, sans programme déterminé, sans direction. Il semblait aussi que l'antiquité romaine méritait d'être étudiée pour elle-même, dans son propre domaine. D'ailleurs, les musées et les monuments de l'art, en Italie, ne méritent pas seuls d'être visités; les bibliothèques italiennes recèlent bien des trésors inédits, elles offrent pour la critique des textes anciens bien des ressources qui ne manquent certes pas à nos bibliothèques nationales de France, surtout à celle de Paris, mais qui, on ne sait comment se l'expliquer, ne provoquent pas assez souvent parmi nous des vocations de philologues. En général, la philologie, seule base solide de toutes les études sur l'antiquité, ne tenait pas assez de place dans les travaux de l'École d'Athènes. Vos commissions, dans leurs rapports annuels et dans la rédaction de leurs programmes, sollicitaient sans cesse les jeunes envoyés de la France en Grèce à s'occuper de grammaire savante, à collationner des manuscrits importants, à rechercher les textes inédits. Dans ces dernières années seulement, vos conseils, à cet égard, avaient pu se faire quelquefois écouter.

De ces réflexions et de ces regrets naquit et se forma, particulièrement sous l'inspiration de deux de nos confrères

res, M. Ravaisson et M. Renier, la pensée d'allonger et de régulariser le séjour en Italie des futurs membres de l'École française. Notre compagnie fut invitée d'office à s'en occuper ; c'est avec son concours et à la suite de ses délibérations qu'un décret en date du 25 mars 1873 constitua, près de notre antique et illustre Académie de Rome, une école de philologues et d'antiquaires, qui bientôt, sous la direction d'un maître encore jeune, mais déjà signalé à l'estime publique par de notables succès, devaient préluder par une année de travaux sur le sol romain à leurs études ultérieures sur le sol hellénique. Le programme de ces travaux fut immédiatement rédigé, vous le savez, par l'un de nous (1), et, avec votre approbation, transmis à l'autorité qui en décida sans retard l'application dans l'École destinée sans doute à s'appeler désormais *École de Rome et d'Athènes*.

Une circonstance particulière donnait au nouvel établissement le mérite d'une certaine opportunité. Le directeur actuel de l'École française à Athènes, M. Émile Burnouf, avait à surveiller la construction entreprise par la France d'un édifice national pour notre École, qui jusqu'ici vivait à l'état de simple locataire dans la cité de Périelès. Cette période d'une transition laborieuse n'admettait guère la présence de nos jeunes recrues. Ainsi, pendant que M. Burnouf se partageait entre deux sollicitudes, la préparation du local destiné à ses futurs élèves et la continuation de ses propres recherches, dont vous connaissez les heureux résultats, M. Albert Dumont, docteur ès lettres, lauréat de

(1) Voir les *Comptes rendus* des séances de l'Académie, 1873, p. 109.

notre Académie, envoyé à Rome avec le titre de sous-directeur, inaugurerait (1), en parfait accord de vues et de dévouement avec son ancien maître, le cours des études d'érudition auxquelles se livrèrent sans retard les trois membres de sa jeune école, MM. Bloch, Collignon et Rayet. Deux membres adjoints, M. l'abbé Duchesne et M. Müntz, étaient venus, chacun avec le titre d'une mission spéciale, élargir la studieuse réunion : M. l'abbé Duchesne, habile paléographe, formé par les leçons de l'école pratique des hautes études, et qui avait déjà rendu plus d'un service à des membres de notre compagnie par des collations de manuscrits grecs et latins ; M. Müntz, attaché depuis quelques années par vocation à des recherches sur l'histoire de l'art (2). Cette petite famille est déjà pourvue, à Rome, d'une assez riche bibliothèque, grâce aux soins actifs de son chef et aux libéralités de l'État. Elle a, pour ses débuts, très-bien réussi à se concilier l'estime et l'utile concours de la société savante au milieu de laquelle la confiance de l'État l'appelait à vivre, et elle a fait le meilleur emploi du temps qui lui était accordé. Chaque membre devait adresser au ministre un mémoire avant la fin de l'année, et l'on sait qu'à Rome la saison laborieuse ne peut guère dépasser le mois de juin, surtout pour des Français peu aguerris aux chaleurs de ce climat. Chacun d'eux s'est trouvé prêt, à l'heure convenue, sinon avec un mémoire qui puisse être, dès aujourd'hui, livré au public, du moins

(1) Voir son discours d'ouverture dans la *Revue archéologique* de 1873.

(2) Il est connu des antiquaires et des amateurs par de sérieux articles publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts* et dans la *Revue archéologique*.

avec un ou plusieurs recueils méthodiques de documents qui sont le fruit de travaux consciencieux et qui apportent à la connaissance de l'antiquité classique et du moyen âge d'excellents matériaux. La variété des sujets traités par nos pensionnaires est fort grande, si grande même qu'elle a exigé le concours actif de tous les membres d'une commission nombreuse, et que le rapporteur de cette commission est heureux de pouvoir se borner le plus souvent à transcrire ici les jugements de ses confrères sur chacun des manuscrits confiés à leur examen et à leur compétence particulière.

M. Bloch, agrégé des classes supérieures des lettres, s'est uniquement attaché à des études d'antiquité romaine, pour lesquelles il semble avoir une véritable prédilection, et il a choisi pour sujet « le texte, la date et les dispositions de la loi *Ovinia tribunicia* » sur la nomination des sénateurs. Ce recrutement du sénat romain, qui, depuis l'expulsion des rois, avait été remis aux consuls et aux *tribuni militares consulari potestate*, fut, à partir d'une certaine époque, confié aux censeurs, sur la proposition du tribun Ovinus. C'est ce que nous apprend l'unique et précieux témoignage du grammairien Festus (1), dont le texte, fort court et altéré sur quelques points, a suscité mainte controverse entre les érudits. M. Bloch étudie avec soin toutes les explications et les conjectures dont ce texte est devenu le sujet; il arrive à le restituer d'une manière qui semble répondre aux exigences de la critique, et il en tire toutes les

(1) Page 446, éd. Ofr. Müller (p. 56 et 64 de l'édition originale de Rome, 1581).

déductions légitimes sur les principales dispositions de la loi *Ovinia*; puis il parvient à démontrer que ladite loi a dû être portée entre 388 et 411 de Rome (366 et 344 avant J.-C.). Dans la deuxième partie de son mémoire, il complète, à l'aide des autres témoignages épars chez les anciens, celui du lexique de Festus, pour déterminer quels étaient, dans les derniers siècles de la République romaine, les règlements relatifs à la composition du sénat et à ses délibérations. Cette longue étude (elle ne représente guère moins de 200 pages in-8°) nous a paru faire honneur au savoir et au talent précoces de M. Bloch. S'il persiste dans ses préférences pour l'histoire de Rome, il aura peut-être besoin de revenir en Italie. Mais à Athènes, où il est déjà rendu en ce moment, avec M. Collignon, il aura retrouvé bien des monuments de l'antiquité romaine, surtout pour les temps de l'Empire, et il se sera facilement convaincu que les devoirs d'helléniste attachés à son nouveau titre peuvent se concilier avec les recherches pour lesquelles il a bien justifié sa prédilection.

En examinant, surtout d'après les monuments figurés, la fable d'Éros et de Psyché, M. Collignon se plaçait de lui-même sur un terrain commun aux deux antiquités classiques, et il y apportait, outre de justes connaissances littéraires, une habileté de dessinateur, que nous souhaiterons toujours de voir associée au savoir philologique chez nos jeunes pensionnaires. Les musées et les ouvrages descriptifs lui ont offert la matière d'une moisson, vraiment neuve par son abondance même, de documents pour éclairer un mythe sur lequel, en dehors du gracieux récit d'Apulée, les anciens nous ont laissé trop peu de témoignages; et ces

monuments, il a pu les apprécier, les classer, en artiste non moins qu'en philologue. Son travail se divise en deux parties : 1° catalogue purement descriptif d'environ deux cents monuments, tels que statues, bas-reliefs, pierres gravées, qui paraissent se répartir entre le III^e siècle avant J.-C. et le V^e de l'ère chrétienne, catalogue auquel sont jointes, en trop petit nombre, des photographies de quelques monuments qui permettent de contrôler sur des exemples choisis la justesse ordinaire de ses observations sur les autres originaux ou dessins que nous n'avons pas sous les yeux ; 2° catalogue raisonné, où les principales œuvres d'art relatives au mythe en question sont rangées, autant qu'il a été possible, par ordre chronologique, et interprétées, soit d'après leur rapport avec les rares textes des auteurs anciens, soit d'après le sens qu'elles présentent, plus ou moins clairement, à l'observateur antiquaire. C'est surtout dans cette seconde partie que M. Collignon a montré les heureuses qualités de son esprit, par l'analyse ingénieuse des sentiments et des idées qu'exprimait cette conception poétique des épreuves réservées à l'âme, que personnifie Psyché, en punition de ses égarements ; quoique le sens moral de la légende se trouve souvent obscurci par les fantaisies populaires ou par la fantaisie personnelle des artistes, il se laisse pourtant suivre assez sûrement à travers ces transformations et ces détours. L'auteur s'efforce avec raison de dégager le fonds primitif et pur de ce qu'on est convenu d'appeler, trop ambitieusement peut-être, le mythe de l'Amour et de Psyché ; il s'efforce d'en distinguer les formes essentielles des formes secondaires et capricieuses. Nous n'oserons pas dire qu'il y ait complètement réussi.

Personne n'avait jusqu'à ce jour observé pour cela un aussi grand nombre de monuments; mais il ne semble pas avoir rassemblé pour les éclairer tous les témoignages que peut fournir la lecture des auteurs grecs et latins. Il y a, par exemple, dans la Lettre de consolation écrite par Plutarque à sa femme (chapitre X) un témoignage important, qui lui a échappé, sur la doctrine des mystères dionysiaques concernant les destinées de l'âme après la mort. M. Collignon s'est d'ailleurs abstenu (ce qui, pour un début en ces études fort délicates, est une preuve de prudence) de rechercher la part que les idées égyptiennes et orientales doivent avoir eue dans le développement de la fable hellénique d'Éros et de Psyché. Le style de son mémoire est excellent et tel qu'on pouvait l'attendre d'un esprit formé par la meilleure éducation classique. Le travail devra être sans doute remanié en vue de l'impression; quelques pages du premier catalogue y font double emploi avec les descriptions comprises dans la seconde partie; en les abrégeant, l'auteur fera place à des additions nécessaires. Sa méthode aussi pourra gagner un surcroît de précision et de fermeté. Mais, dès aujourd'hui, on peut le louer d'un succès qui donne plus que des espérances.

M. Bayet, déjà familiarisé avec les antiquités romaines par une année de séjour en Italie (1872-1873), et M. l'abbé Duchesne, plus récemment arrivé à Rome, mais avec un talent fort exercé de philologue et de paléographe, avaient à peine mis la main aux travaux de leur choix quand l'occasion leur a été offerte de se dévouer à une mission imprévue où leur zèle s'est employé avec honneur pour eux, avec un réel profit pour la science.

Parmi les papiers laissés par feu Charles Blondel, qui mourait si tristement l'an dernier sans achever son édition de *Macarios Magnes*, M. Foucart avait remarqué, et il avait signalé à M. Pierron, le savant éditeur d'Homère, quelques scolies provenant d'un manuscrit qui portait l'indice d'un couvent de l'Athos. M. Pierron reconnut bientôt dans ces scolies quelques notes de critiques alexandrins relatives à des vers d'Homère qui manquent dans le célèbre manuscrit de Venise publié en 1788 par d'Ansse de Villoison. Cette remarque enflamma d'une curiosité bien naturelle et d'une espérance trop vive peut-être le récent éditeur de l'Iliade. Neuf cent trente-cinq vers, avec les scolies correspondantes, ont disparu du célèbre *Codex Marcianus*. Quel bonheur si la bibliothèque conventuelle de Vatopédi pouvait nous offrir un manuscrit de la même famille que celui de Saint-Marc, et si une pareille lacune pouvait être comblée dans l'incomparable commentaire qui nous fait si intimement connaître le travail d'Aristarque et de son école sur le texte d'Homère ! Certes, il y avait peu de chance pour qu'un tel trésor eût échappé aux précédents explorateurs, surtout au dernier et au plus habile, à notre éminent helléniste Emmanuel Miller. Mais enfin l'art des recherches a ses trahisons, les moines grecs ont leurs accès de défiance et de jalousie. L'aventure d'une exploration nouvelle méritait d'être tentée, même sur de si courts indices. Une note enthousiaste et pourtant discrète sur le point capital, c'est-à-dire sur le lieu du dépôt, avait averti le public (1). L'autorité ministérielle fut aussitôt saisie

(1) Voir l'*Instruction publique* du 15 janvier 1874. La note que M. Pierron

d'une demande en forme, à l'effet d'envoyer sans retard à Vatopédi un paléographe exercé. L'autorité répondit avec empressement à cet appel. M. Albert Dumont présenta et fit agréer pour la mission M. l'abbé Duchesne, qui partit aussitôt, accompagné de son jeune collègue M. Bayet. Les deux voyageurs, quoique fort bien accueillis au monastère, n'y ont pas, hélas! trouvé le trésor que rêvait l'ardeur savante de M. Pierron; ils n'ont trouvé qu'un manuscrit du XV^e siècle, confusément annoté, mais annoté, en quelques parties du moins, d'après un recueil d'anciennes scolies analogues à celles du *Marcianus*. M. l'abbé Duchesne y a recueilli une trentaine de pages qui pourront remplir des lacunes du fameux scoliaste de Venise, car elles ne figurent pas plus dans l'édition de ces scolies donnée par Imm. Bekker, en 1825, que dans l'édition *princeps* de Villoison. Seulement, il conviendra de ne les pas imprimer avant de dépouiller soigneusement les recueils, tels que les *Anedocta græca*, de Cramer et de Bachmann, postérieurs au travail de Bekker, et qui contiennent tant de notes, de toute provenance, sur les poèmes homériques. Au reste, nos deux explorateurs ne se sont pas bornés à l'objet spécial de leur mission. L'abbé Duchesne, une fois installé au couvent de Vatopédi, n'a pas manqué l'occasion d'y collationner quelques très-vieux manuscrits des livres saints, manuscrits déjà signalés, mais dont la collation plus exacte ne sera pas sans profit pour la critique. En outre, de concert avec son collègue, il a étudié les peintures et les sculp-

publiait dans ce numéro avait été lue, quelques jours auparavant, au comité de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

tures des couvents de l'Athos. Il y a relevé avec soin les inscriptions chrétiennes qui permettent d'en fixer la date jusqu'ici incertaine. Leur voyage de retour n'a pas été moins fructueux. Ils ont fait à Salonique et dans les environs un séjour assez long pour y copier, souvent même pour y estamper un grand nombre d'inscriptions récemment découvertes par suite de démolitions qui, faites sans doute pour une tout autre fin, serviront, grâce à cette visite opportune, à sauver pour l'histoire ancienne de cette contrée environ cent cinquante textes épigraphiques. Parmi ces textes plusieurs sont datés, plusieurs sont d'une certaine étendue. Le travail que l'abbé Duchesne leur a consacré, et qu'il nous a soumis, n'est encore qu'une ébauche ; mais nous le savons en bonnes mains, et nous avons lieu d'espérer qu'il viendra utilement accroître l'épigraphie de la Thessalie et de la Macédoine jusqu'à présent si pauvre, malgré les heureuses découvertes de M. Heuzey et de M. Miller. Parmi tant d'acquisitions nous devons au moins signaler : 1° une inscription de la ville de Spartolos, constatant une cession de territoire par le roi Cassandre ; 2° cinq stèles de Larissa contenant des actes d'affranchissement analogues à ceux qu'a recueillis M. Heuzey ; 3° le fragment d'un registre agonistique analogue au texte plus complet et plus intéressant que M. Miller commentait et publiait naguère dans les Mémoires de notre compagnie ; 4° une stèle d'Olynthe, qui nous offre une dédicace aux dieux Cabires ; 5° l'épithaphe, en trois jolis distiques, d'un athlète mort à douze ans ; 6° plusieurs épithaphe mentionnant des corporations industrielles, comme celle des teinturiers en pourpre, πορφυροβάφοι. S'étant, de plus, assuré d'utiles correspon-

dances avec les pays qu'il venait de parcourir, l'abbé Duchesne a déjà reçu, depuis son retour en France, quelques inscriptions, parmi lesquelles un long décret de la ville de Lété en Macédoine et de l'an 117 avant J.-C., qui enrichiront d'additions notables son recueil épigraphique. En redescendant vers l'Italie, l'infatigable voyageur s'est arrêté pendant quelques semaines à Patmos; il y a visité, après bien d'autres, mais non sans nouveau profit, les archives et la riche bibliothèque du couvent de Saint-Jean; il en rapporte trente-deux documents pour servir à l'histoire du monastère pendant le moyen âge; en outre, des extraits et des *fac-simile* de plusieurs manuscrits où il espère recueillir encore quelques pages inédites de littérature classique. Parmi les extraits dont on peut dès aujourd'hui apprécier la valeur se trouvent quelques pages d'un traité grec de métrologie dont on avait déjà des fragments, mais anonymes, et dont l'auteur, d'après une indication, heureusement relevée par M. Duchesne, doit être Jules l'Africain. Enfin notre paléographe a noué avec un savant Hellène, M. Sakkelion, auteur d'un bon catalogue des manuscrits de Patmos, des relations qui l'autorisaient à nous promettre de donner prochainement un recueil de scolies inédites sur Thucydide, sur les discours de Démosthène et sur ceux d'Eschine, dont il rapporte avec lui des échantillons. Voilà, nous pouvons le dire avec assurance, une mission bien remplie, voilà des travaux qui méritent nos plus sympathiques encouragements (1).

(1) Voir, pour plus de détail sur la mission de MM. Duchesne et Bayet, le Rapport de M. Albert Dumont au ministre de l'Instruction publique, inséré

De son côté, M. Bayet n'a pas moins utilisé son séjour à Salonique, car il y a rassemblé les matériaux du mémoire, ou plutôt des mémoires qu'il nous a soumis sur l'*ambon* d'une ancienne église de cette ville et sur diverses questions d'art chrétien qui se rattachent à l'étude de ce monument.

L'*ambon* de Thessalonique avait jadis attiré l'attention de M. Heuzey dans son voyage en Macédoine; mais ce savant voyageur n'avait pu le comprendre dans le plan de sa publication. Nous pouvons aujourd'hui l'apprécier d'après les photographies qui accompagnent le mémoire de M. Bayet; il est malheureusement divisé en deux parties placées, l'une dans l'église de Saint-Georges, l'autre dans celle de Saint-Pantéléémon. L'auteur nous en donne une description minutieuse qui lui permet d'en restituer l'unité et la forme primitive. Les sculptures qui décorent ce monument représentent la Vierge, les mages et les bergers venus pour adorer l'Enfant divin. Pour en déterminer la date, puisqu'elle ne nous est donnée par aucune inscription, par aucun témoignage des annalistes grecs de l'Orient, il est naturel d'en comparer les ornements avec ceux d'un arc de Constantin encore debout à Salonique, comparaison qui fait voir dans l'*ambon* des caractères d'un art plus dégénéré. M. Bayet en conclut que ce dernier monument ne peut être reporté plus haut que la fin du IV^e siècle de notre ère. L'opinion des juges les plus compétents en

au *Journal officiel* du 31 juillet 1874, rapport que la *Revue archéologique* a réimprimé avec quelques additions intéressantes dans son cahier d'août de la même année.

cette matière incline à le faire descendre plus bas ; il a surtout paru étonnant qu'une œuvre d'art qui contient tant de figures ait pu échapper aux destructions qui suivirent, au VIII^e siècle, l'édit iconoclaste de Léon l'Isaurien. Mais ces réserves ne diminuent en rien l'intérêt et l'importance des recherches auxquelles l'auteur s'est livré pour trouver le sens plus ou moins symbolique des scènes représentées sur les faces de l'ambon. M. Bayet déploie, sur ce problème, une érudition abondante, une grande connaissance des Pères de l'Église et de l'histoire des premiers siècles du christianisme. Aux nombreux et instructifs rapprochements qu'il sait faire entre les sculptures de l'ambon et la représentation des mêmes sujets dans les peintures des catacombes romaines, on reconnaît le disciple déjà savant du maître par excellence en archéologie chrétienne, du commandeur de Rossi. Mais il est une qualité du maître que le disciple n'imité pas assez ; nous voulons dire la prudence et la sobriété dans l'interprétation des symboles. Rien n'est séduisant pour la sagacité d'un jeune esprit comme de s'exercer à ce genre d'explications ; mais ce n'est pas pour lui le plus sûr moyen de faire avancer la science. Recueillir et classer des faits ou inconnus ou mal observés est une tâche modeste, mais qui peut suffire à l'honneur des premières années dans une vie d'antiquaire. Aussi bien, c'est précisément le mérite que nous aimons à reconnaître dans la troisième partie du mémoire de M. Bayet, où il a catalogué les représentations des mages éparses sur des monuments de l'art chrétien. C'est le mérite encore de sa « Note sur quelques monuments figurés qui portent des dates, pour servir à l'histoire de l'art byzantin ». M. Bayet connaît donc

la bonne méthode; il ne s'agit pour lui que de la suivre plus constamment et de ne pas courir trop vite aux conclusions dans des recherches qui ont par elles-mêmes bien assez d'intérêt pour satisfaire la curiosité des vrais juges, assez de mérite pour lui assurer d'honorables suffrages.

M. Müntz, dont il nous reste à juger le travail « sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie d'après les monuments originaux et les documents inédits », apportait à Rome une grande passion pour l'histoire de l'art et l'expérience de la publicité savante où il s'est déjà plusieurs fois exercé. C'est un collaborateur apprécié de diverses revues scientifiques, et en particulier des *Archives de l'art français* que dirige M. Anatole de Montaiglon, et il s'occupe d'un ouvrage sur l'art français en Italie et sur les artistes nos compatriotes qui ont séjourné dans ce pays. Mais, comme membre de l'École de Rome, il devait se vouer plus spécialement à l'archéologie. Les conseils de M. Dumont ont dirigé ses études sur les mosaïques chrétiennes du moyen âge; il en a poursuivi la recherche, la description et l'explication avec une ardeur dont témoigne un recueil de deux cent soixante-cinq pages. De bien habiles maîtres lui avaient ouvert la voie, entre autres, M. L. Vitet, par ses beaux articles du *Journal des Savants*, réimprimés dans le recueil de ses œuvres, M. J. Labarte dans son *Histoire des Arts industriels*, dont la seconde édition s'achève sous nos yeux, le commandeur de Rossi dans ses divers et mémorables travaux sur les origines de l'art chrétien, et surtout dans le beau recueil des mosaïques de Rome, qui est en voie de publication. M. Müntz s'inspire de leur exemple et se dirige par leur excellente méthode. Il observe par lui-

même tout ce qui peut être observé; il recueille les témoignages qui éclairent l'observation, qui aident à restituer la forme primitive des monuments altérés par le temps et par la main des hommes, à en fixer la date, à en déterminer les caractères. Soixante mosaïques du IV^e au IX^e siècle forment, en deux fascicules, un ensemble plein d'intérêt où la critique trouve les plus sûrs éléments pour reconstituer l'histoire de cet art dans l'Occident latin. On n'avait pas encore recueilli à cette fin un si grand nombre de descriptions et de documents. Le jeune antiquaire n'en tire pas encore des conclusions qui seraient prématurées dans l'état actuel de la science; mais on voit qu'il les a préparées déjà par de consciencieux efforts. Une fois complété, comme il va l'être dans une deuxième année d'explorations, son travail devra être comparé avec ceux de ses collègues sur les mosaïques de l'Orient. De ces comparaisons sortira sans doute une vive lumière sur les points demeurés obscurs d'une histoire si difficile. Dès aujourd'hui, le manuscrit présenté à votre commission lui a paru l'œuvre d'un esprit sagace et ferme, d'un savoir déjà mûr. Un spécimen publié récemment par M. Müntz dans la *Revue archéologique*, sur la mosaïque de sainte Praxède, donne aux connaisseurs la meilleure idée de l'ouvrage qu'il nous promet. A part deux ou trois exceptions (1), l'antiquité classique avait été jusqu'ici l'objet presque unique des travaux de l'École d'Athènes; le

(1) Ed. Le Barbier, *Saint Christodule et la réforme des couvents grecs au XI^e siècle* (Paris 1863); J. Armingaud, *Venise et le Bas Empire; Histoire des relations de Venise avec l'empire d'Orient depuis la fondation de la République jusqu'à la prise de Constantinople au XIII^e siècle* (*Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 1867).

moyen âge, par les travaux de MM. Duchesne, Bayet et Müntz, entre fort heureusement dans le cadre de ses études, dont le champ élargi offrira désormais aux aptitudes les plus diverses des occasions de se produire.

Messieurs, si, comme le disait, dans une occasion récente, le président de notre compagnie, les institutions scientifiques reçoivent des services qu'elles rendent leur consécration définitive, nous pouvons tenir pour consacrée la modeste institution créée par le décret du 25 mars 1873. L'épreuve d'une année si bien remplie lui est toute favorable. L'Académie comme l'administration supérieure de l'enseignement, comme, pour sa part, l'École pratique des hautes études, applaudiront aux premiers essais dont nous venons de vous présenter les résultats. Ces résultats sont dus à un concours de zèles et de talents qui servira d'exemple pour l'avenir. Le sous-directeur, M. Albert Dumont, y aura contribué d'une manière décisive par la souplesse de son esprit formé depuis longtemps aux études les plus diverses, par la fermeté conciliante de son caractère, par la confiance, on peut dire amicale, qu'il a su inspirer aux jeunes humanistes et antiquaires que l'État plaçait sous sa direction. Tout cela est d'excellent augure pour l'année qui va s'ouvrir. Deux agrégés de l'Université viennent de subir avec succès, selon l'ancien programme, l'examen d'admission. Ils seront accompagnés en Italie par M. Müntz et par une recrue d'adjoints dont le titre va être, s'il n'est pas déjà, régularisé par un décret. A partir de 1875, seront appliqués pour l'examen d'admission les règlements sur lesquels nous avons naguère encore à délibérer, et qui, en élargissant les cadres de la candidature, laissent un champ

plus libre aux vocations spéciales, mais, en même temps, exigent d'elles une préparation plus précise. Il nous semble donc, Messieurs, que l'année, comme on dit, aura été bonne pour l'intéressante école sur laquelle vous exercez votre patronage. Les vœux exprimés dans notre dernier rapport sont aujourd'hui réalisés ou tout près de l'être. Les trois membres de l'école qui entrent dans leur seconde année vont jouir des dépenses et des efforts accomplis pour leur assurer dans Athènes un établissement digne de la France. Leurs successeurs en Italie, avec le concours de nouveaux adjoints, tiendront, nous en avons l'assurance, à se montrer dignes des encouragements dont les entoure la sollicitude de l'État et celle de l'Académie.

QUESTIONS PROPOSÉES.

POUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

I. Exposer, d'après les traditions locales ou poétiques, les récits des historiens et des géographes, les données fournies par les lexicographes et les scoliastes, les inscriptions, soit déjà connues, soit récemment découvertes et qui pourraient l'être encore dans des explorations bien dirigées, enfin par les médailles et les monuments de l'art, surtout les peintures de vases, la propagation du culte mystérieux d'Éleusis dans les différentes parties de la Grèce et dans ses colonies; en signaler les modifications diverses, les alliances avec d'autres cultes plus ou moins analogues; en

apprécier, autant qu'il est possible, l'influence religieuse et morale selon les temps et les lieux.

Cette question est maintenue, comme n'ayant point été réellement traitée.

II. 1° Étudier la condition de la Grèce sous la domination romaine, en recueillant et en classant les inscriptions latines, grecques et bilingues qui peuvent jeter du jour sur cette époque.

2° Dresser, d'après les auteurs anciens et les monuments, une liste des magistrats romains qui, sous divers titres, ont commandé successivement dans la Grèce.

3° Rechercher les traces des caractères particuliers que les colonies romaines en Grèce ont pu laisser dans les mœurs et le langage des habitants des contrées où elles furent établies.

III. Étude sur l'établissement du christianisme en Grèce et particulièrement dans l'Attique :

1° Faire connaître l'emplacement des églises ; indiquer leur vocable ; rechercher quelles sont celles qui paraissent avoir été élevées sur les ruines de temples anciens, et signaler tout ce qui, dans les fêtes ou les usages locaux, peut se rattacher à des traditions de l'antiquité.

2° Compléter et rectifier, d'après les inscriptions chrétiennes, les diplômes et les historiens byzantins, les parties de l'*Oriens christianus* de Lequien, qui se rapportent à des métropoles de la Grèce.

Cette question reste au programme, n'ayant point été complètement traitée.

IV. Étudier les variétés de la prononciation dans les diverses parties de la Grèce et les rapports qu'elle peut conserver avec les anciens dialectes.

Indiquer les contrées où l'itacisme, et particulièrement la confusion de l'H et de l'Y avec l'I, n'a pas entièrement prévalu. Montrer les altérations que les changements de la prononciation ont amenées dans la langue parlée, et présenter quelques aperçus sur les moyens de faire cesser le désaccord entre la prononciation usitée dans une partie des écoles de l'Occident et celle des Grecs modernes.

V. Choisir et interpréter un ou plusieurs chapitres de Strabon ou de Pausanias sur lesquels les dernières découvertes archéologiques jettent le plus de lumières nouvelles.

VI. Faire une reconnaissance aussi complète qu'il sera possible des constructions dites pélasgiques, en Épire et en Albanie, et déterminer ce que l'étude de ces monuments ajoute aux notions antérieurement acquises sur le même sujet.

VII. Traduire en français et commenter quelques chapitres choisis dans l'*Onomasticon* de Julius Pollux, surtout parmi ceux qui peuvent être utilement comparés avec les chapitres correspondants des Ἑρμηνεύματα, *Interpretamenta*, ouvrage bilingue récemment publié, sous le nom du même Pollux, par M. Boucherie, dans le tome XXIII des *Notices et Extraits des Manuscrits*.

VIII. Visiter les ruines considérables qui existent au sud de Cyzique, au-delà du lac de Manyas (l'Aphnitis des anciens), sur une montagne au pied de laquelle se trouve le village moderne de Manyas. Ces ruines, situées dans une contrée fort peu connue, sont probablement celles de Pœmanenus (Ποιμανηνός) où l'on admirait un célèbre temple d'Esculape dont parle le rhéteur Aristide, t. I, p. 596. Hamilton (*Researches in Asia Minor*, vol. II, p. 108) donne une description sommaire de ces ruines qu'il n'eut pas le temps d'explorer. Pœmanenus, avec une magnifique église dédiée à saint Michel (serait-ce l'ancien temple d'Esculape?), existait encore au XIII^e siècle; il en est question dans Nicéas Choniate, dans Anne Comnène (p. 439 B et C, p. 461 B, de l'édition du Louvre) et dans George Acropole (p. 31, ligne 9; p. 37, l. 21; p. 39, l. 8, de l'édition de Bonn). — Donner une description détaillée de ces ruines, avec un plan, et recueillir les inscriptions de toutes les époques qui peuvent s'y trouver.

IX. Réunir, analyser et apprécier les mémoires et documents publiés dans les recueils épigraphiques et dans les diverses feuilles périodiques de l'Orient, qui peuvent servir à l'histoire des dialectes grecs.

X. Sur le Pirée. — Faire l'histoire critique du Pirée, d'après les monuments, les inscriptions et les auteurs anciens; rechercher en quelle mesure le Pirée formait une municipalité distincte de celle d'Athènes et si le dialecte attique s'y était altéré autant que le laisse croire le témoignage de Xénophon.

Consulter, entre autres, les Dissertations de Curtius (1842) et d'Ulrichs (1843).

XI. Étude historique et topographique sur le temple d'Apollon Carnéen, près de Messène, sur le culte et sur les mystères d'Andanie, d'après l'importante inscription trouvée en 1859 à Constantini, qui contient le programme des rites à observer dans les mystères.

Voir le journal grec le *Φιλόπατρις* du 29 novembre 1858 et du 5 janvier 1859; — les *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, année 1859, t. III, p. 21; — *die Mysterieninschrift aus Andania*, von Hermann Sauppe; Göttingen, 1860; — A. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*; t. III, additions, p. 492.

XII. Exposer la constitution du clergé grec aux divers degrés de sa hiérarchie; la rapprocher de la hiérarchie latine; indiquer les noms grecs de chacun des membres du clergé dans les paroisses et les couvents, leurs attributions spéciales; nommer et décrire tous les objets qui sont à l'usage de l'Église, qu'on emploie au service des autels, vêtements sacerdotaux, vases sacrés, diptyques, etc.; en faire la nomenclature et le vocabulaire; en un mot, établir une sorte de lexique du culte grec, avec quelques souvenirs du culte païen, dans la mesure que le sujet comporte.

Consulter sur cette matière l'opuscule d'Edw. de Muralt, *Lexicon der morgenländischen Kirche* (Leipzig, 1838).

XIII. Questions permanentes et qu'on ne saurait trop recommander aux membres de l'École.

Tenir l'Académie constamment au courant de toutes les découvertes épigraphiques qui se font en Grèce et qui sont signalées dans les journaux grecs. Envoyer à l'Académie des copies, surtout des estampages et des photographies, des inscriptions découvertes, en les contrôlant, autant qu'il sera possible, par l'examen attentif des monuments originaux.

La commission de l'Académie désire que le plan d'Athènes jadis dressé par M. Émile Burnouf, amélioré par lui à plusieurs reprises et dont la publication, sous sa dernière forme, est attendue, reste au programme des études de l'École, pour être sans cesse complété. Il est également recommandé aux membres de l'École de reprendre les exemples de plusieurs de leurs devanciers, et surtout de MM. Wescher et Foucart, en se tenant au courant des découvertes archéologiques faites à Athènes et dans d'autres parties de la Grèce, en y concourant, selon la mesure de leurs moyens, et en transmettant régulièrement, dans des rapports adressés à M. le ministre de l'instruction publique, par l'intermédiaire de M. le directeur, les principaux résultats de leurs informations et de leurs recherches.

